



LICENCE DEG

Licence Droit, Economie, Gestion Parcours : Gestion des Organisations RNCP 35924

Formation en alternance en contrat
d'apprentissage, gratuite et rémunérée

Début de la formation : Septembre 2024

Durée : 1 an – 400h de formation

Rythme de l'alternance :

- 1 semaine en centre de formation
- 2 semaines en entreprise

Conditions d'admissibilité :

Etre titulaire d'un BAC+2 (120 ECTS) ou
d'un titre professionnel de niveau III (5)

Sélection sur dossier et sur entretien de
motivation.

Période d'inscription : de Février à Mai

Inscription définitive à compter de la
signature du contrat d'apprentissage

Statuts :

- Contrat d'apprentissage (29 ans maximum)
- Période pro A ou CPF pour les salariés

SECTEUR D'ACTIVITE

- ◆ Finance, Assurance, Immobilier
- ◆ Scientifiques et Technique
- ◆ Services Administratif et Soutien

OBJECTIFS

Former et qualifier des managers en organisation, en capacité de **gérer des projets d'organisation** en intégrant les dimensions contractuelles, juridiques, et de contrôle financier.

COMPÉTENCES VISÉES

Appréhender les éléments de **l'environnement économique externe** de l'entreprise ou de l'organisation ; Collaborer au sein (ou avec) des **services marketing, commercial, administration, des ventes et production** ; Comprendre et **utiliser les informations comptables et financières** liées à l'activité de l'entreprise, de l'unité ou de l'organisation.

Participer à la **détermination des procédures adaptées** à l'organisation de l'activité.

Travailler dans **des équipes pluridisciplinaires et pluri-professionnelles**.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- ◆ Chargé(é) de mission PME-PMI
- ◆ Coordinateur(trice) administratif(ve)
- ◆ Adjoint(e) de Manager, de Direction
- ◆ Auditeur(trice)
- ◆ Adjoint(e) administratif et financier

POURSUITE D'ETUDES

Avec une L3 validée, les diplômés peuvent poursuivre en master finance, contrôle de gestion, ressources humaines, marketing, management des organisations ... pour devenir par exemple auditeur interne, responsable financier ou encore responsable ressources humaines, responsable de services administratifs ou financiers...

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier, sous forme d'épreuves écrites ou orales.

La délivrance de la licence est conditionnée par la réalisation d'un rapport d'activité professionnelle. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

UNITÉS DE FORMATION

- ◆ Méthodes et outils de l'organisation
- ◆ Démarches et outils de l'organisateur
- ◆ Règles générales du droit des contrats
- ◆ Droit du travail : relations individuelles
- ◆ Management des organisations
- ◆ Gestion des hommes et des équipes
- ◆ Anglais professionnel
- ◆ Risque organisationnel et gestion du changement
- ◆ Veille stratégique et concurrentielle
- ◆ Pilotage financier de l'entreprise

Date d'ouverture : 21 Septembre 2020

Résultats
2022 - 2023

Nombre d'apprentis : 9

Taux d'insertion : 60 %

Taux d'interruption en cours de formation : 0 %

Taux de rupture avec poursuite d'étude : 0 %

Taux de réussite examen : 100 %

Taux de poursuite d'étude : 40 %

RÉMUNÉRATION

Salaire minimum brut mensuel d'un salarié en contrat d'apprentissage au 1^{er} Janvier 2024 :

| Année d'exécution du contrat | Age de l'apprenti | | |
|------------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| | 18 à 20 ans | 21 à 25 ans | 26 ans et + |
| 2024 - 2025 | | | |
| Année 3 | 67 % du SMIC | 78 % du SMIC ou SMC si + favorable | 100 % du SMIC ou SMC si + favorable |
| Licence Générale Ingénieur 3 | 1183.84 € | 1378.20 € | 1766.92 € |

Accessibilité :



L'établissement se situe à 5mn à pied du centre-ville.

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'accueil.

AIDE AUX EMPLOYEURS POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) APPRENTI(E)

Une aide exceptionnelle de 6 000 € maximum est accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, pour la première année d'exécution du contrat.